



Handi-Droits

APF France handicap

**Personne en situation de handicap
ou aidant familial vous avez un problème
ou une question sur vos droits ?**

Emploi AAH
Discriminations
Tutelle PCH
Allocations Logement
Scolarité...



» **Sollicitez Handi-Droits** «
sur handi-droits.apf-francehandicap.org
ou *via* votre délégation APF France handicap



» **+ d'infos au verso** «

**Handi-Droits est un service réservé aux adhérents d'APF France handicap et leurs proches.*

Avec le soutien de :



AG2R LA MONDIALE

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES
avec le soutien de ses institutions
de retraite complémentaire

**APF
France
handicap**
Association reconnue d'utilité publique

Handi-Droits, qu'est-ce que c'est ?

APF France handicap répond aux questions des adhérents sur les dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines :

- » Aide Sociale » Allocations/Prestations MDPH » Assurance
- » Assurance maladie » Assurance vieillesse » Discrimination
- » Logement » Emploi/travail » Indemnisation » Invalidité
- » Protection des personnes » Santé » Scolarité » Transport...



» Pour les questions concernant d'autres problématiques (droit de la consommation...) : **APF France handicap** n'est pas compétente pour répondre aux questions de droit commun qui sortent de son expertise, mais l'association peut vous orienter vers d'autres interlocuteurs

Comment ?

» **En vous connectant à la plateforme Handi-Droits** pour nous adresser directement votre question et obtenir une réponse en ligne :

handi-droits.apf-francehandicap.org

Créez votre compte avec votre numéro d'adhérent et votre nom.

» **Via votre délégation APF France handicap de proximité** en faisant enregistrer votre demande par un acteur Handi-Droits qui pourra recevoir votre demande par téléphone ou en personne et vous recontactera pour vous répondre.

Vous pouvez contacter votre délégation :



Par téléphone : 04.70.48.13.60



En vous rendant à la délégation APF France handicap :

17-19 Place des Halles
03000 MOULINS



Jours et horaires des Permanence Handi-Droits :

Les lundis de 14h30 à 17h sur rendez-vous